

BULLETIN d'ADHESION à l'ASSOCIATION VILLENES BIENVENUE

INSCRIPTION 2025/2026

Mr / Mme / Mlle	Adhérent 1	Adhérent 2 (si couple*)
Nom		
Prénom		
Adresse		
Adresse e-mail (courriel)		
N° téléphone domicile	Liste Rouge: Oui - Non	
N° portable		

Merci de ne pas oublier de nous signaler tous vos changements d'adresses mail ou postale ou de vos numéros de téléphone fixe ou mobile.

Cotisation annuelle pour l'exercice 2025/2026 :

Pour les Villennois et les Médanais : 24,00 € en individuel 38,00 € pour un couple*
Pour les extérieurs : 34,00 € en individuel 51,00 € pour un couple*
*couple = 2 personnes à la même adresse

Chèque à établir à l'ordre d'AVB et à adresser à :

ASSOCIATION VILLENES BIENVENUE – 15, rue des Écoles - 78670 VILLENES-SUR-SEINE

Assurance : Votre adhésion à l'AVB ne vous apporte aucune couverture d'assurance complémentaire. Pour votre sécurité financière vérifiez donc que vous êtes bien titulaire d'une assurance en Responsabilité Civile. L'assurance Individuelle Accidents Corporels est fortement recommandée, surtout pour ceux qui s'inscrivent à des activités à caractère sportif.

Pour information :

En cas d'empêchement de la part d'un animateur ou d'un professeur d'AVB d'assurer ses prestations pour une raison exceptionnelle ou indépendante de sa volonté et de celle d'AVB, comme par exemple une pandémie, une crise sanitaire ou une réquisition de salle par la mairie, liste non exhaustive, ne donnera lieu à aucun rattrapage ni remboursement de cours, sauf accord spécifique dudit animateur ou professeur.

Droit à l'image :

À l'occasion des événements d'AVB ou lors des activités au sein de l'association, des photos ou vidéos peuvent être réalisées et diffusées uniquement au sein d'AVB et en aucune façon sur les réseaux sociaux. Le droit à l'image permet à chaque personne de s'opposer à leur utilisation ; vous pouvez l'exercer à tout moment en envoyant un courriel à la Présidente (avb.presidence@gmail.com) ou bien un courrier au 15, rue des Écoles à Villennes-sur-Seine.

Signature obligatoire avec la mention : «Bon pour accord».

Le

Signature(s) :